

comme le gouvernement pratique la plus stricte économie, il ne manquera pas de le mettre en vigueur.

L'honorable conseiller pour la Durantaye mérite aussi mes remerciements les plus sincères pour les remarques élogieuses qu'il a faites sur le projet de loi que j'ai eu l'honneur de vous soumettre. Quant aux inquiétudes qu'il a exprimées au sujet de Québec, je puis le rassurer en lui disant que le district de Québec sera mis sur le même pied que celui de Montréal. Le gouvernement prendra des arrangements avec une compagnie à fonds social, pour que les expositions aient lieu à Québec, à Montréal et dans d'autres villes.

L'honorable chef de l'opposition, le représentant de la division de Mille-Isles, a exprimé lui aussi, des inquiétudes sur le projet du gouvernement d'ajouter une boucherie et une fromagerie à chaque école d'agriculture; il redoute la concurrence dans la vente des produits. Je lui répondrai d'abord que ces fabriques ne seront pas nombreuses, puisque nous n'avons que trois écoles d'agriculture; par conséquent la concurrence ne peut pas être bien terrible, car les produits ne seront pas très abondants.

Le Gouvernement veut, par ce moyen, se procurer les services de professeurs habiles et parfaitement qualifiés, et nos écoles d'agriculture nous fourniront les hommes qu'il nous faut pour répandre les connaissances agricoles. Je compte beaucoup sur le résultat de ces établissements qui ne porteront aucun préjudice aux entreprises privées. Au contraire, nous serons plus en état de favoriser ces sortes d'industries quand nous aurons à notre disposition un plus grand nombre de personnes qualifiées pour diriger ces fabriques.

Je compte aussi sur ce changement comme moyen d'augmenter le nombre des élèves dans ces collèges agricoles. Ces écoles ne sont pas assez fréquentées, il faut de toute nécessité les encourager dans le sens que j'ai indiqué.

#### Culture du céleri.

La graine de céleri doit être semée sur une couche légère de terre. Dès que les plants sont levés, ils doivent être plantés dans une couche de terre riche, à trois pouces de distance, ou bien placés en rangs éloignés aussi de trois pouces. Plus tard on éclaircit ces plants, de manière à laisser la même distance entre chaque plant.

Le sol qui convient à la culture du céleri, doit être composé moitié de vieux fumier bien fermenté, et moitié de bonne terre de jardin, avec un peu de sable; il ne doit pas avoir plus de six pouces de profondeur, doit être placé sur une surface plane et dure qui empêche les racines de pénétrer, et s'il est possible doit être ombragé.

En juin ou commencement de juillet, suivant l'avancement des plants, on fait des tranchées de quinze à dix-huit pieds de largeur et d'un pied de profondeur, et cela dans un morceau de terre riche et humide; on jette la terre des deux côtés des tranchées. Si le sous-sol est mauvais, on doit le jeter d'un côté, et de l'autre la terre de la surface.

On doit ensuite remplir ces tranchées aux deux tiers avec du fumier bien fermenté; on mêle la terre de la surface, de manière que ces tranchées se trouvent comblées.

Avant d'y placer les jeunes plants, la terre doit être bien arrosée, ensuite on les sépare les uns des autres en coupant la terre avec un couteau, de manière à conserver autour de jeunes plants un morceau de terre carré que l'on enterre facilement avec eux; ce qui est très utile en ce que ça préserve les jeunes plants lorsqu'on les transplante.

On place ces plants dans les tranchées, à la distance de huit à neuf pouces les uns des autres et on les arrose bien. Si le temps est très sec, les rangs doivent

être ombragés pendant quelques jours, et arrosés journellement jusqu'à ce que les plants aient commencé à croître de nouveau; après cela, il faut encore arroser abondamment toutes les fois que le temps est sec, vu que le céleri demande une grande humidité pour être grand et tendre.

A mesure que les jeunes plants croissent, il est nécessaire de les renchausser toutes les semaines, et cela un jour sec. On saisit d'une main les feuilles du jeune plant, tandis que de l'autre main on ramène la terre autour de la tige, prenant bien garde que la terre ne parvienne pas dans le cœur des jeunes plantes; autrement cela contribuerait à les faire pourrir.

#### Apiculture.

*De la visite des ruches.*—Un propriétaire d'abeilles doit s'imposer la loi de visiter souvent ses ruches dans tous les temps de l'année; il est certain que c'est un moyen de familiariser les abeilles avec lui, au point qu'il pourra en approcher sans crainte d'en être piqué, ce qu'un étranger ne ferait pas sans danger.

Ces visites doivent se faire en marchant doucement sans toucher aux ruches, à moins que cela ne soit absolument nécessaire. On les examinera de tous côtés, on s'arrêtera quelque temps devant chacune d'elles pour observer ce qui s'y passe, et, si elles exigent quelques soins, on s'en occupera sur-le-champ, ou le soir, si rien ne presse.

*Examen de l'intérieur d'une ruche.*—Règle générale, il ne faut soulever les ruches que le plus rarement possible et dans une absolue nécessité, car il est prouvé que celles auxquelles on touche souvent produisent moins que celles qu'on laisse tranquilles.

Lorsqu'on est obligé de visiter l'intérieur d'une ruche, on la penche sur le côté; voilà l'usage ordinaire qui, dans l'été, exige très peu de temps; il est préférable de se placer derrière la ruche en la penchant en avant; par ce moyen on est moins exposé, et nous avons plus de temps pour l'observer que de l'autre manière.

Si c'est un nouvel essaim qu'on veuille examiner, il serait dangereux de pencher la ruche, parce que les rayons n'ont encore aucune consistance; il faut alors la soulever perpendiculairement, à une hauteur suffisante, pour pouvoir observer l'intérieur, ayant l'attention d'être placé derrière la ruche, ainsi que nous venons de le dire.

Une attention bien essentielle, quand on visite l'intérieur d'une ruche, c'est de ne point souffler sur les abeilles; la moindre négligence à cet égard deviendrait funeste à l'observateur.

*De l'arrivée des ruches au lieu de leur destination.*—Quand les ruches sont arrivées au lieu de leur destination, il faut les décharger auprès de l'endroit où on doit les placer. Si cela ne peut pas, on les y transportera avant d'ôter le linge qui les enveloppe.

On délie les cordes et on abat le linge, alors les abeilles sortent en grand nombre par toutes les ouvertures qu'elles trouvent; il faut se hâter de mettre sous les ruches un morceau de bois de pierre, afin de donner de l'air aux mouches et de faciliter leur rentrée, qui ne tardera pas à s'effectuer, surtout s'il fait froid ou s'il fait du vent.